



09 mars 2018

Atelier 04 - ESP : c'est quoi ? ça sert à quoi ?

On se rend compte que beaucoup de PS font déjà le travail, et qu'il va falloir les rassurer pour les aider à se structurer. L'atelier a bien interrogé ce qu'est équipe, financement, le fonctionnement, le projet.

Equipe : équipe projet, modulaire, circonscrite, avec un partenariat (structures voisines : comme CPTS) ; cimenter l'équipe, c'est améliorer la reconnaissance interprofessionnelle de ce que fait l'autre, avec un leadership, des règles du jeu, de la convivialité.

Financement : 2 question : qui et comment ? Qui : CPAM (Article 51 ?), collectivité, URPS ? Comment : les CPTS porteuses d'un financement peuvent participer au financement de ces micro-projet ; alternative à la SISA. Pourtant, hors SISA, pas de rémunération !? Autres modèles à chercher : forfait partagé, pot commun (type kibboutz)?

Projet : intérêt autour d'un territoire, avec le patient citoyen ; trame simple (commencer par un seul objectif), mais définissant déjà les formations communes, les modes de communication et les règles du jeu au sein de l'équipe) ; accompagnement : fédérations, ARS, facilitateurs. Ce projet est forcément évolutif et jamais abouti.

Fonctionnement : structuration simple : association loi 1901 = base évidente et fédérant l'équipe. Accompagnement : facilitateurs, fédération, ARS. ESP dans son territoire, se réunit régulièrement pour exposer les problèmes et les résoudre grâce à une culture commune, des moyens de communication bien définis et une formation commune. Le financement est un moyen, pas le socle de l'ESP, et n'est pas obligatoire.

(Synthèse par le Dr Rohrbach)

EQUIPE DE SOINS PRIMAIRES

EQUIPE

COMPÉTENCES
DES MEMBRES
DE L'EQUIPE

DIVERSITE

COHERENCE

Mission générale

Professionnels de soins

ECHANGER

FAIRE COMMUNIQUER

Comment de l'équipe

STRUCTURE

MOYENS

réf. du projet

OUTILS (S, ...)

cohérence

Inclusion des membres

Autres agents

ADJUVANTS

Redo - soiel

Coordina - ble

Partenaires

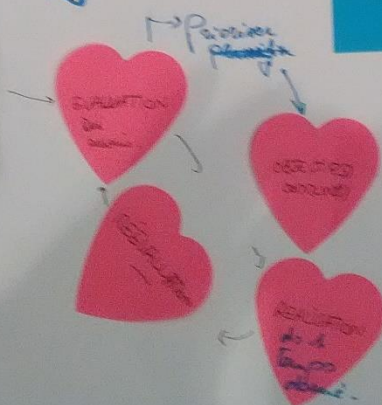
→ Participation des

Les bons communication
quel point?
... de la communication
... de la

PROJET

S'adresse à une population

USAGERS



Commencer par un seul !
et évoluer

FINANCEMENT DE L'ESP ???

→ 1 asso peut percevoir des fonds
mais ne peut pas rétribuer des PS pour du soin

→ le champ conventionnel
par profession (= ROSP)
1 forfait par Prof. de santé.
⚠ aux non PS

→ l'asso ARS verse les fonds à
la mairie qui reverse
aux PS.

ART
51?

solution:
don des PS
vers les non PS

non PS
prestataire de
l'asso et les PS
abondent à l'asso
pour payer les non PS.

~~l'asso reçoit~~

~~ARS FIR~~

→ chercher 1 financement
extérieur
permettre la collab
publique / privée

→ contraintes aux ARS
de financer X % minimale
pour ESP

E S P

FONCTIONNEMENT

